



La conférence familiale : introduction à la démarche pour les intervenants sociaux et éducatifs

Journée d'étude

25 septembre 2018 – 8h30/17h

Site Percier, Perpignan

La conférence familiale... de quoi parle-t-on ?

Une conférence familiale est un processus de prise de décision collective qui mobilise les capacités de la famille et celle du réseau social de proximité sur le traitement d'un problème spécifique : suspicion de maltraitance à enfant, situation d'un parent handicapé, situation d'un parent dans le grand âge, problème de vie scolaire, problème de précarité... La conférence familiale vise le développement du pouvoir d'agir des membres de la famille. La conférence réunit les membres de la famille, les acteurs du réseau de proximité et les professionnels impliqués dans la prise de décision et dans ses enjeux. Le but de la conférence familiale est de permettre à la famille de formuler ses problèmes et de décider avec tous ceux qui lui sont proches les actions à mettre en œuvre pour leur résolution.

Contact : prds@irtsperpignan.fr / 04 68 08 10 48

Une journée organisée par le PRDS, en partenariat avec l'Association Question de Justice, le Conseil Départemental 66, le Conseil Départemental 11, la CAF 66.



Objectifs

- Approfondir la compréhension des conférences familiales (CF).
- Découvrir une démarche qui suppose un regard et une posture renouvelés.
- Clarifier les différentes phases de la mise en œuvre d'une conférence familiale.
- Identifier les participants souhaitant suivre une formation de 3 jours pour devenir coordinateurs de conférences familiales (janvier/février 2019).

Les questions centrales seront :

- Comment présenter la conférence familiale ? Quels mots utiliser, comment motiver ?
- Comment, en tant que travailleur social, remplir son rôle lors de la conférence ?
- Comment participer à la mise en place des conférences familiales ?

Intervenante : Hélène van Dijk : formatrice/coordinatrice, association Question de justice

Association pour l'introduction des pratiques de justice réparatrice (conférence familiale, conférence citoyenne, conférence de justice réparatrice, etc.)

Programme

8h30 / 12h30 : MATINEE

- Accueil, Présentation de la journée, déroulé et attentes
- Faire connaissance à travers une animation partant de l'expérience des participants
- Qu'est-ce qu'une conférence familiale ? Introduction avec diapositives
- Animation en 4 parties : Demain la conférence ...
- Les sujets d'inquiétude

12h30/14h Repas libre

14h / 17h : APRES MIDI

- Processus de la conférence familiale : Qui fait quoi et quand ? Les rôles et les tâches.
- Le rôle du travailleur social lors de tout ce processus
- Comment mobiliser les différents participants (la présentation et l'explication de la conférence familiale et les « Oui, mais... »)
- Quelles situations se prêtent à une conférence familiale ?
- Plan pour l'introduction concrète de la conférence familiale.
- Conséquences pour l'organisation du travail ?
- Bilan collectif et évaluation de la journée, suites et manifestation d'intérêt de la part des personnes (et structures) souhaitant s'impliquer dans la formation de 3 jours
- Clôture

Participants

Cette journée s'adresse aux professionnels de l'intervention sociale et éducative, d'institutions et d'associations, bénévoles associatifs, étudiants en travail social.

La participation à la journée est gratuite mais nécessite une inscription.



Bulletin d'inscription

A transmettre avant le 20 septembre 2018

Nom / Prénom :

Structure et lieu :

Fonction :

Contact mail :

Contact téléphone :

Questions que vous vous posez en lien avec le thème :

Bulletin d'inscription à transmettre avant le 20 septembre par courriel (prds@irtsp Perpignan.fr) ou par courrier (PRDS 66 – 1 rue Charles Percier – 66000 Perpignan)

Pour toute information : 04 68 08 10 48 ou prds@irtsp Perpignan.fr